Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Campagne de vaccination contre la grippe

La promotion cantonale de la vaccination contre la grippe de cet automne est spécialement orientée vers les personnes âgées de 65 ans et plus, d'une part, et vers les professionnels de la santé d'autre part.

Le programme de campagne cantonal est destiné aux 65 ans et plus et il vise à modifier l'image de la grippe et de la vaccination au sein de ce public particulièrement sensible à cette maladie. La démarche de promotion du vaccin se déroule durant les mois d'octobre et de novembre avec l'appui du réseau associatif des aînés ainsi que du réseau sanitaire (Centres médico-sociaux).

Un grand nombre de clubs d'aînés ont accepté de recevoir une formation sur la grippe et sa prévention. Ils animeront ainsi une soixantaine de séances d'information dans tout le canton avec des infirmières.

Une brochure répondant aux arguments avancés contre le vaccin a été élaborée en collaboration avec le CHUV, qui mène chaque année une démarche de prévention contre la grippe auprès de son personnel. Une exposition sur la grippe est également organisée en ses murs actuellement et vient d'être inaugurée par le Chef du Département Charles-Louis Rochat, qui en signe de soutien à la campagne a été vacciné contre la grippe ce matin, tout comme plusieurs de ses collègues du Conseil d'Etat.

Le programme de prévention du Département de la santé et de l'action sociale a reçu l'appui financier de la Fondation Leenaards, de la Fondation 19 et de l'Office fédéral de la santé publique. L'ensemble du matériel d'information, brochure et exposition, est à disposition des autres hôpitaux du canton, ainsi que des autres cantons romands.

Dans le canton de Vaud, le taux de vaccination contre la grippe des personnes âgées de 65 ans et plus se situe à 58%, selon une étude représentative récente, avec de grandes variations en fonction de l'âge : 20% chez les personnes de 64 ans, 40% de 65 à 69 ans puis une élévation progressive de ce taux chez les aînés.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 02 octobre 2000

Jean Martin, Médecin cantonal, 021/ 316 42 46 François Méan, Médecin adjoint au Médecin cantonal, 021/ 316 42 92